

PROJET DE NORME INTERNATIONALE

ISO/DIS 18807

ISO/TC 31/SC 5

Secrétariat: DIN

Début de vote:
2013-12-16

Vote clos le:
2014-03-16

Pneumatiques et jantes pour engins forestiers et de débardage du bois

Tyres and rims for logging and forestry service

ICS: 83.160.30

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/DIS 18807](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d07cf43-fd04-46ea-9f6e-4f2545b7173/iso-dis-18807)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d07cf43-fd04-46ea-9f6e-4f2545b7173/iso-dis-18807>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.



Numéro de référence
ISO/DIS 18807:2014(F)

© ISO 2014

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/DIS 18807

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d07cf43-fd04-46ea-9f6e-4f72545b7173/iso-dis-18807>

Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Marquage.....	2
4.1 Pneumatiques à désignation par code et marquage équivalent nappes	2
4.1.1 Pneumatiques diagonaux à désignation conventionnelle	2
4.1.2 Pneumatiques diagonaux à désignation en trois parties.....	2
4.2 Pneumatiques à désignation métrique avec description d'utilisation	2
4.2.1 Pneumatiques diagonaux métriques.....	2
4.2.2 Pneumatiques radiaux métriques.....	2
4.2.3 Codes de classification des pneumatiques.....	3
5 Dimensions et tolérances	3
5.1 Pneumatiques à désignation par code et marquage équivalent nappes	3
5.1.1 Pneumatiques diagonaux à désignation conventionnelle	3
5.1.2 Pneumatiques diagonaux à désignation en trois parties.....	3
5.2 Pneumatiques à désignation métrique avec description d'utilisation pour montage sur jantes à 5° ou à 15°.....	3
5.2.1 Pneumatiques diagonaux.....	3
5.2.2 Pneumatiques radiaux.....	3
6 Capacités de charge de pneumatiques.....	7
6.1 Pneumatiques à désignation par code et marquage équivalent nappes	7
6.1.2 Pneumatiques diagonaux à désignation en trois parties.....	9
6.2 Pneumatiques à désignation métrique avec description d'utilisation	10
6.2.1 Pneumatiques diagonaux pour montage sur des jantes à 5° ou à 15°	10
6.2.2 Pneumatiques radiaux pour montage sur des jantes à 15°	13
6.2.3 Relation charge / vitesse pour des pneumatiques radiaux métriques pour engins forestiers	13
7 Jantes	14
7.1 Profils de jante.....	14
7.2 Couples pneumatiques-jantes approuvés	14
8 Chambres à air.....	15

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 18807 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 5, *Pneus et jantes pour machines agricoles*.

THIS STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/DIS 18807](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d07cf43-fd04-46ea-9f6e-4f72545b7173/iso-dis-18807)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d07cf43-fd04-46ea-9f6e-4f72545b7173/iso-dis-18807>

Pneumatiques et jantes pour engins forestiers et de débardage du bois

1 Domaine d'application

La présente norme décrit la désignation, les cotes, les capacités de charge et les couples pneumatiques-jantes pour engins forestiers et de débardage du bois à structures diagonale et radiale.

Les cotes des jantes figurent dans l'ISO 18804.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 4223-1 :1989, *Pneumatiques et jantes (séries existantes) pour tracteurs et machines agricoles — Partie 1 : Pneumatiques*

ISO 18804, *Jantes pour machines agricoles, forestières et de construction*

3 Termes et définitions

Aux fins du présent document, les termes et définitions qui suivent, ainsi que celles qui figurent dans la norme ISO 4223-1 s'appliquent.

3.1

pneumatiques pour utilisation sur engins forestiers et de débardage

pneumatiques destinés à des engins et équipements utilisés pour le travail forestier, à couples élevés (HT) (p.ex. débardeurs) ou à couples faibles (LT) (p.ex. transporteurs) et pour des transports sur route de courte distance.

3.2

conditions basiques de charge du pneumatique

3.2.1

pneumatiques à désignation par code ou désignation en trois parties

3.2.1.1

pneumatiques pour utilisation autre que le débardage

la charge maximale de la masse totale du véhicule avec ses accessoires plus le transfert de masse reposant sur un pneumatique individuel à cause des forces radiales totales pendant l'opération servent de base pour la détermination de la charge. La vitesse de référence est la vitesse A6

3.2.1.2

pneumatiques en utilisation de débardage

la charge maximale de la masse totale du véhicule avec ses accessoires plus les augmentations de charge dues au levage ou au déplacement de grumes ainsi que le transfert de masse reposant sur un pneumatique individuel à cause des forces radiales totales pendant l'opération servent de base pour la détermination de la charge. La vitesse de référence est la vitesse A2

3.2.2

pneumatiques métriques utilisés pour couples élevés ou pour couples faibles

la charge maximale qu'un pneumatique est autorisé à porter dans des conditions d'utilisations spécifiques est spécifiée. L'état de référence est l'état statique d'un véhicule complètement chargé avec des accessoires sur un terrain plat adapté au transport

4 Marquage

4.1 Pneumatiques à désignation par code et marquage équivalent nappes

Le marquage de pneumatiques pour engins forestiers et de débardage du bois à marquage équivalent nappes doit comprendre les désignations de la dimension et « l'équivalent nappes » et à titre facultatif, le suffixe LS après la désignation de dimension du pneumatique.

4.1.1 Pneumatiques diagonaux à désignation conventionnelle

Pour des pneumatiques à désignation conventionnelle, la désignation comprend le code de la grosseur de boudin nominale, le code du diamètre nominal de la jante et « l'équivalent nappes ».

EXEMPLE 1 23.1-26 14PR ou 23.1-26 LS 14PR.

Pour les pneumatiques de taille basse, la lettre L est ajoutée au code de la grosseur de boudin nominale.

EXEMPLE 2 30.5L32 16PR ou 30.5L-32 LS 16PR.

4.1.2 Pneumatiques diagonaux à désignation en trois parties

Pour des pneumatiques à désignation en trois parties, la dimension est indiquée par code du diamètre nominal hors tout x code de la grosseur de boudin nominale - code du diamètre nominal de la jante et « l'équivalent nappes ».

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d07cf43-fd04-46ea-9f6e-1a5507111e1a/iso-dis-18807>

Ces dimensions peuvent porter un suffixe facultatif « NHSII » après la désignation de la dimension.

EXEMPLE 3 66x43.00-26 NHS 12PR.

Si un profil de jante spécifique est requis pour un pneumatique donné, il doit être ajouté comme préfixe au marquage de la dimension.

EXEMPLE 4 DH35.5L-32 12PR ou DH73x44.00-32 NHS 12PR.

4.2 Pneumatiques à désignation métrique avec description d'utilisation

4.2.1 Pneumatiques diagonaux métriques

Le marquage doit comprendre la grosseur de boudin nominale, le rapport nominal d'aspect, le code du diamètre nominal de la jante avec le marquage du suffixe LS et la description d'utilisation.

EXEMPLE 5 710/55 -34 LS 161A8 161A2 HT / 168A2 LT Pour des pneumatiques à monter sur des jantes à 5°.

EXEMPLE 6 600/55 -26.5 LS 154A8 154A2 HT / 161A2 LT Pour des pneumatiques à monter sur des jantes à 15°.

4.2.2 Pneumatiques radiaux métriques

Le marquage doit comprendre la grosseur de boudin nominale, le rapport nominal d'aspect, l'identification de construction radiale, le code du diamètre nominal de la jante avec le marquage du suffixe LS et la description d'utilisation.

EXEMPLE 710/45 R 26.5 LS 168A8 168A2 HT / 175A2 LT Pour des pneumatiques à monter sur des jantes à 15°.

4.2.3 Codes de classification des pneumatiques

Les codes de classification LS-1, LS-2, LS-3, LS-4, HF-1, HF-2, HF-3 et HF-4 tels que définis à l'ISO (4251-4 XXXX) s'appliquent pour les pneumatiques pour engins forestiers et de débardage du bois.

5 Dimensions et tolérances

5.1 Pneumatiques à désignation par code et marquage équivalent nappes

5.1.1 Pneumatiques diagonaux à désignation conventionnelle

Les désignations de la dimension, les codes des jantes de mesure, les cotes théoriques (grosueur de boudin et diamètre hors tout) de pneumatiques neufs ainsi que les cotes maximales de pneumatiques en service figurent au Tableau 1.

Les diamètres extérieurs des pneumatiques reposent sur une profondeur de sculptures de pneumatique LS-2.

5.1.2 Pneumatiques diagonaux à désignation en trois parties

Les désignations de la dimension, les codes des jantes de mesure, les cotes théoriques (grosueur de boudin et diamètre hors tout) de pneumatiques neufs ainsi que les cotes maximales de pneumatiques en service figurent au Tableau 2.

Les diamètres extérieurs des pneumatiques reposent sur une profondeur de sculptures de pneumatique HF-2.

5.2 Pneumatiques à désignation métrique avec description d'utilisation pour montage sur jantes à 5° ou à 15°

5.2.1 Pneumatiques diagonaux

Les désignations de la dimension, les codes des jantes de mesure, les cotes théoriques (grosueur de boudin et diamètre hors tout) de pneumatiques neufs ainsi que les cotes maximales de pneumatiques en service figurent au Tableau 3.

Les diamètres extérieurs des pneumatiques reposent sur une profondeur de sculptures de pneumatique LS-1.

5.2.2 Pneumatiques radiaux

Les désignations de la dimension, les codes des jantes de mesure, les cotes théoriques (grosueur de boudin et diamètre hors tout) de pneumatiques neufs ainsi que les cotes maximales de pneumatiques en service figurent au Tableau 4.

Les diamètres extérieurs des pneumatiques reposent sur une profondeur de sculptures de pneumatique LS-1.

Tableau 1 — Pneumatiques diagonaux à désignation par code

Cotes en millimètres

Désignation de dimension du pneumatique	Mesure	Cotes théoriques de pneumatique neuf a		Cotes de Pneumatique en service b	
	Code de largeur de la jante de mesure	Grosseur de boudin S	Diamètre hors tout c Do	Grosseur de boudin maximale hors tout Wmax.	Diamètre extérieur maximal c Do, max
Pneumatique à hauteur de section normale					
16.9-30	15.00	429	1511	464	1555
18.4-26	16.00	467	1476	505	1525
18.4-30	16.00	467	1577	505	1626
18.4-34	16.00	467	1679	505	1728
23.1-26	20.00	587	1632	634	1691
24.5-32	21.00	622	1831	672	1892
Pneumatiques à taille basse					
28L-26	25.00	714	1644	771	1703
30.5L-32	27.00	775	1847	837	1909
DH35.5L-32	31.00	902	2011	974	2083
<p>a Les cotes théoriques de pneumatiques neufs servent uniquement pour la conception de pneumatiques.</p> <p>b Les cotes de pneumatiques en service sont les cotes maximales pour des pneumatiques dilatés en service à utiliser par les constructeurs d'engins pour concevoir les passages de pneumatiques. La grosseur de boudin maximale hors tout en service résulte de l'équation suivante :</p> $W_{max} = S (1 + a)$ <p style="text-align: center;">où $a = 0,08$</p> <p>S est la cote théorique de la grosseur de boudin d'un pneumatique neuf;</p> <p>Le diamètre maximal hors tout en service résulte de l'équation suivante :</p> $D_{o, max} = (D_o - D) (1 + b) + D$ <p style="text-align: center;">où</p> <p>D est le diamètre de jante spécifié dans l'ISO xxxx</p> <p style="text-align: center;">$b = 0,06$</p> <p>c Les valeurs reposent sur des pneumatiques avec une profondeur de sculptures LS-2. Le constructeur d'engins doit observer que des pneumatiques à sculptures profondes ou très profondes et avec des diamètres extérieurs correspondants plus importants peuvent être utilisés.</p>					

Tableau 2 — Pneumatiques diagonaux à désignation en trois parties

Cotes en millimètres

Désignation de dimension du pneumatique	Mesure	Cotes théoriques de pneumatique neuf ^a		Cotes de pneumatique en service ^b	
	Code de largeur de la jante de mesure	Grosueur de boudin S	Diamètre hors tout c Do	Grosueur de boudin maximale hors tout Wmax.	Diamètre extérieur maximal c Do, max
54x37.00-25NHS	32.00	940	1397	1034	1473
66x43.00-25NHS	36.00	1054	1702	1160	1808
66x43.00-26NHS	36.00	1054	1702	1160	1806
67x34.00-25NHS	30.00	864	1727	950	1836
67x34.00-26NHS	30.00	864	1727	950	1834
68x50.00-32NHS	44.00	1270	1753	1397	1847
DH73x44.00-32	36.00	1118	1880	1229	1986
DH73x50.00-32	44.00	1270	1880	1397	1986
76x50.00-32 NHS	44.00	1270	1956	1397	2070

^a Les cotes théoriques de pneumatiques neufs servent uniquement pour la conception de pneumatiques.

^b Les cotes de pneumatiques en service sont les cotes maximales pour des pneumatiques dilatés en service à utiliser par les constructeurs d'engins pour concevoir les passages de pneumatiques. La grosueur de boudin maximale hors tout en service résulte de l'équation suivante :

$$W_{max} = S(1 + a)$$

ou

S est la cote théorique de la grosueur de boudin d'un pneumatique neuf;

$$a = 0,10$$

Le diamètre maximal hors tout en service résulte de l'équation suivante :

$$D_{o, max} = (D_o - D)(1 + b) + D$$

ou

D est le diamètre de jante spécifié dans l'ISO xxxx

$$b = 0,10$$

^c Les valeurs reposent sur des pneumatiques avec une profondeur de sculptures HF-2. Le constructeur d'engins doit observer que des pneumatiques à sculptures profondes ou très profondes et avec des diamètres extérieurs correspondants plus importants peuvent être utilisés.